

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \***  
 **LA DESTRUCTION \***  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \***  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : ..... KEROUINEC Véja .....  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Brest Métropole .....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....

Adresse : N° 24 Rue Port-au-queven - CS 73 826 .....  
 Commune BREST .....  
 Code postal 29200 .....

Nature des activités : .....

Qualification : Maître d'ouvrage .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Elona quimperiana</i> Escargot de Quimper	Non évalué : entre 20 et 50 individus	Concerne tous les individus présents sur les zones impactées et les sous-bois nettoyés de leurs déchets (adultes et juvéniles).
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Destructions de zones arbustives, sous-bois, remblais et ronciers dans le cadre de la renaturalisation de l'ancienne  
Suite sur papier libre : minoterie de l'Elorn à Pont ar Bled (La Roche-Maurice, Finistère). Reprofilage du site en zone prairiale.

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION**  
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : .....

Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : Conservation temporaire des individus dans  
des récipients adaptés avant lâchés sur une zone favorable (sous-bois situés à environ à 100 mètres vers le nord).

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Lâchés rapides après capture au niveau d'une zone boisée favorable, située à environ 100 mètres de la zone. Plusieurs campagnes de ramassage et déplacements nocturnes prévues.

Capture manuelle  Capture au filet   
Capture avec époussette  Pièges  Préciser : .....  
Autres moyens de capture  Préciser : .....  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....  
Modalités de marquage des animaux (description et justification) : .....

Suite sur papier libre

### D2. DESTRUCTION \*

Destruction des nids  Préciser : .....  
Destruction des œufs  Préciser : .....  
Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....  
Par pièges létaux  Préciser : .....  
Par capture et euthanasie  Préciser : .....  
Par armes de chasse  Préciser : .....  
Autres moyens de destruction  Préciser : ..Mortalités accidentelles restant possibles par écrasements et ensevelissements au moment des travaux (individus très cachés ayant échappés à la capture conservatoire, en particulier jeunes juvéniles).

Suite sur papier libre

### D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....  
Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....  
Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....  
Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....  
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....

Suite sur papier libre

### E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \*

Formation initiale en biologie animale  Préciser : ...Captures et lâchés par un écologue professionnel (25 ans de .....  
Formation continue en biologie animale  Préciser : ...pratique, formation universitaire, thèse d'écologie).  
Autre formation  Préciser : .....

### F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : ...Capture prévues en mars 2022 (en plusieurs campagnes de ramassages).  
ou la date : .....

### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Bretagne  
Départements : Finistère  
Cantons : Landerneau  
Communes : La Roche-Maurice

### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires   
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace   
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Autour de la zone impactée transformée en prairie, les continuités écologiques permettant les déplacements des individus entre les différentes zones boisées seront maintenus et améliorés. Il sera replanté des alignements d'arbustes favorisant la circulation de l'espèce entre les zones boisées autour du site impacté.

### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Pas d'opération semblables pouvant servir de référence.  
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Préparation d'un compte-rendu détaillant les opérations de déplacements des individus avant travaux. Préparation de compte-rendus aux moments des suivis des populations après aménagements (suivis pendant deux ans, après fin des travaux et aménagements). Rapports soumis au service instructeur.

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à BREXT  
le 25/11/2021  
Votre signature

Pau le Kérivadec  
la Vice-Présidente déléguée,  
Véja KEROUILLAC